



Université du Québec en Outaouais

C
R
D
C



ARUC/ISDC
ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ INNOVATION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Repenser l'analyse des mouvements sociaux africains

Par: Nathalie McSween

Note sur l'auteure: Nathalie McSween, détentrice d'une maîtrise en développement régional, est doctorante en sciences sociales appliquées à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Elle a été boursière du Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) dans le cadre de ses études de maîtrise et a obtenu une bourse de ce même organisme dans le cadre de ses études de doctorat.

Co-publication

L'Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC/ISDC)
Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)

Série : Recherches, numéro 32
ISBN : 978-2-89251-390-5

MARS 2010

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	ii
Introduction.....	1
La lecture des mouvements africains par la science politique africaniste.....	2
<i>Les modèles élitistes.....</i>	<i>2</i>
<i>Les théories de la société civile appliquées à l’Afrique.....</i>	<i>2</i>
<i>Les critiques des théories africanistes de la société civile et les alternatives proposées.....</i>	<i>5</i>
Les approches issues de la sociologie des mouvements sociaux : quels éclairages pour l’analyse des mouvements africains ?.....	7
<i>Le modèle du processus politique et ses critiques.....</i>	<i>7</i>
<i>Le modèle des dynamiques contestataires.....</i>	<i>9</i>
Discussion.....	10
Bibliographie	12

Résumé

Depuis le milieu des années 1980, on assiste en Afrique subsaharienne à de nombreuses mobilisations sociales prenant des formes allant de l'émeute spontanée à la manifestation organisée en passant par la construction de regroupements associatifs cherchant à participer activement aux débats sur les politiques publiques. Tant les approches s'articulant autour du concept de société civile que celles utilisant le modèle du processus politique arrivent difficilement à expliquer ces nouveaux phénomènes. Nous suggérons ici qu'une des façons de dépasser les limites de ces deux approches est de déplacer la focale d'analyse des organisations (de mouvement social ou de la société civile) vers les épisodes de contestation.

Introduction

Depuis le milieu des années 1980, on assiste en Afrique subsaharienne à une croissance importante du nombre d'associations autonomes (Diop & Benoist, 2007; Fall & Favreau, 2007). La recherche s'est beaucoup intéressée au rôle de ces associations dans le développement (Develtere, 1998; Jacob & Lavigne Delville, 1994; Prod'homme, 1995). La recherche s'est aussi intéressée au rôle des associations dites de la « société civile » dans les démocratisations africaines (Bratton, 1994; Compagnon, 2002; Diouf, 1997; Gyimah-Boadi, 1994). Plusieurs auteurs suggèrent par ailleurs que nombre de ces associations participent de façon croissante aux débats sur les politiques publiques dans les espaces nationaux des États africains (Fall & Diouf, 2000; Mercoiret, 2006; Pesche, 2007), ainsi que dans les espaces supranationaux (Lecomte, 2008; Resnick & Birner, 2008). Malgré l'intérêt des chercheurs pour les associations africaines et la place croissante que semblent prendre certaines de ces associations dans la vie politique africaine, la compréhension scientifique de la dimension politique de ces associations et, plus largement, des mouvements sociaux qui en sont issus, demeure cependant fort lacunaire. Nous démontrerons en effet dans ce texte que les outils analytiques utilisés jusqu'à présent pour étudier la dimension politique des associations africaines ne permettent de rendre compte que de la part congrue des mouvements sociaux participant des transformations sociales dans les sociétés africaines contemporaines. Nous présenterons pour ce faire une analyse critique des principales approches théoriques ayant été mobilisées jusqu'à présent par les travaux issus de la science politique africaniste soit, dans la période suivant les Indépendances, les approches élitistes et dépendantistes puis, dans la période débutant au milieu des années 1980 à aujourd'hui, les approches s'articulant autour du concept de société civile. Constatant les lacunes de ces approches, le texte explorera ensuite la façon dont les avancées théoriques de la sociologie des mouvements sociaux sont à même d'éclairer la recherche sur les mouvements africains et ce, même si cette

discipline s'est jusqu'à présent fort peu intéressée aux dynamiques sociales africaines. Enfin, le texte discutera des éléments de convergence entre les critiques – surtout africaines – des théories de la société civile et les critiques – surtout occidentales – du modèle d'analyse dominant de la sociologie des mouvements sociaux et proposera de prendre un de ces éléments de convergence comme point de départ de la recherche.

La lecture des mouvements africains par la science politique africaniste

La science politique africaniste est un vaste champ théorique et empirique dont nous ne ferons pas ici la synthèse. D'autres l'ont fort bien fait ailleurs (Mustapha, 2006; Onana, 2007; Tshiyembe, 1998). L'objet de cette section est plutôt une discussion sur les façons dont la science politique a jusqu'à présent analysé les mouvements sociaux africains. À cette fin, nous présenterons d'abord succinctement ce que les approches élitistes mobilisées dans la foulée des Indépendances africaines ont cherché à expliquer puis, de façon plus approfondie, ce que les approches centrées autour du concept de société civile permettent d'expliquer et, bien sûr, ce qu'elles n'expliquent pas.

Les modèles élitistes

L'étude des mouvements sociaux africains a débuté avec l'étude des mouvements de libération nationale et des processus de décolonisation dans les années 1960 et 1970. Les chercheurs ne s'intéressaient pas alors aux mouvements sociaux en eux-mêmes, mais plutôt aux nationalismes et à leur contribution à la construction de la nation (*nation building*) (Rivkin, 1969). Les concepts utilisés pour étudier les systèmes politiques et la construction des nations africaines étaient essentiellement calqués sur les concepts occidentaux : il s'agissait d'étudier les « transitions » africaines de la tradition vers la modernité (puisque les sociétés, les systèmes politiques et les économies africaines étaient considérées comme pré-modernes). Dans cette perspective, les travaux des politologues africanistes cherchaient surtout à identifier les modèles institutionnels et constitutionnels, ainsi que les agents sociaux (parmi les élites politiques nationales) qui permettraient le passage de l'État traditionnel à l'État moderne (Coleman, 1994). Les travaux des années 1960 et 1970 s'inscrivent aussi dans le contexte de la popularité, à cette époque, des thèses marxistes et des espoirs que suscitait le modèle socialiste pour la gauche. En Afrique, si certains chercheurs ont participé des travaux politistes sur la construction de la nation, un nombre important de ceux-ci a préféré les approches de l'économie politique portée par les

théories de la dépendance. Plusieurs chercheurs s'intéressant aux mouvements de libération nationale ont ainsi inscrit leurs travaux dans un cadre analytique fortement teinté par l'idéologie marxiste en associant les luttes de libération nationale africaine avec la problématique plus générale de la lutte des classes (Ake, 1978; Amin, 1973; Chaliand, 1977; Mamdani, 1976; Rodney, 1972). Si tous les travaux des années 1960 et 1970 ne peuvent être réduits aux débats entre l'école de la modernisation et de la dépendance, il demeure que ces deux écoles constituent les courants les plus influents de cette période. De part et d'autre cependant, les travaux étaient centrés sur l'État, considéré comme l'agent principal du changement social en Afrique, et non sur les mouvements sociaux. L'école de la modernisation s'intéressait aux élites politiques et aux nationalismes comme mouvements d'intégration dans la modernité, alors que les travaux néomarxistes et l'école africaine de la dépendance s'intéressaient aux classes sociales et à l'intégration nationale, c'est-à-dire que lorsque l'on s'est intéressé aux mouvements sociaux, on ne s'est intéressé qu'à ceux qui gravitaient autour des mouvements de libération nationale ou des partis politiques.

Les théories de la société civile appliquées à l'Afrique

Dans les années 1980, la popularité croissante de l'idéologie néolibérale a provoqué une remise en question des paradigmes dominants alors l'étude du politique en Afrique. L'État, auparavant généralement considéré comme étant le moteur principal du développement est, dans cette période, de plus en plus considéré comme un obstacle au développement (Azoulay, 2002). Il est difficile d'attribuer à un facteur singulier le renversement de tendance qui s'est effectué dans les discours sur l'État et le développement en Afrique (et ailleurs) dans les années 1980. Un ensemble de facteurs conjoncturels y ont sans doute contribué conjointement. Parmi ces facteurs, on peut souligner la crise économique dans laquelle furent plongés de nombreux États africains dans la foulée de la crise pétrolière des années 1970, mais aussi les résultats décevants de deux décennies d'aide publique à l'Afrique qui ont

généralement été attribués, à partir d'une compréhension néolibérale de ces résultats, à une mauvaise gestion de l'aide et à la corruption des pouvoirs publics. La perte de légitimité de l'État comme moteur de développement et l'émergence de mouvements pro-démocratiques dissidents en Europe de l'Est et en Amérique latine dans les années 1980, puis en Afrique dans les années 1990, ont contribué à la fois à raviver l'intérêt des chercheurs pour les mouvements sociaux (pro-démocratiques) en Afrique et à générer un intérêt renouvelé pour un concept ancien, celui de société civile.

Nulle part défini de manière précise et univoque, le concept de société civile est tour à tour qualifié de « fuyant » (*elusive*) (Young, 1994), d'« ambigü » (Cohen & Arato, 1992), ou d'« imprécis » (Otayek, 2002). La première version du concept de société civile apparaît dans l'Antiquité, chez Aristote, sous le terme de société politique (*politike koinonia*), plus tard traduite en latin par *societas civilis*. Dans la pensée d'Aristote, la société politique était une communauté de citoyens libres et égaux vivant dans un système de droit. L'idée moderne de société civile tire en grande partie ses origines de la pensée des grands philosophes occidentaux du 17^e et du 18^e siècle, pour lesquels la société civile est d'abord la négation de l'état de nature et de la guerre de chacun contre chacun. À ce titre, elle désigne la société politique émanant du contrat social, librement consenti, qui lie les uns aux autres les individus d'un même État et qui est à l'origine de l'État (Hobbes). La pensée de Locke rejoint celle de Hobbes à plusieurs égards, mais la société civile est moins pour lui la condition de la paix entre individus, que la condition de la sécurisation de la propriété privée. C'est à Hegel cependant qu'est le plus souvent attribuée la paternité de la conceptualisation moderne de la société civile : celui-ci associe la société civile à la société bourgeoise (*bürgerliche Gesellschaft*), située entre l'État et la sphère familiale, et considère la société civile comme étant caractérisée par la primauté d'intérêts particuliers qui ne peuvent être dépassés qu'à travers l'État. Bref, pour Hegel, la société civile est une sphère autonome par rapport à l'État, qui s'oppose à celui-ci, mais qui n'existe qu'en relation avec lui. La

pensée de Gramsci a aussi contribué à forger le concept moderne de société civile, bien qu'elle soit très peu présente dans les travaux contemporains sur la société civile. Pour Gramsci, la société civile est l'arène où s'accomplit l'hégémonie culturelle et politique ou encore, celle où un complexe organisé d'institutions sociales diffuse et inculque l'idéologie dominante aux individus. De cette perspective s'ensuit que, pour Gramsci, la société civile est le lieu privilégié de l'action révolutionnaire et, de ce fait, doit être investie par les militants. Le concept de société civile de Gramsci se rapproche donc, davantage que celles de Hobbes, Locke, Hegel, du concept de mouvement social. Gramsci est d'ailleurs davantage cité dans les travaux sur les mouvements sociaux que dans ceux sur la société civile.

La pensée de Tocqueville a aussi fortement contribué à forger le sens moderne du concept de société civile. Pour Tocqueville, la société civile est composée d'associations autonomes qui agissent comme remparts contre le danger de tyrannie de la majorité (un danger qui, pour lui, est inhérent à la démocratie), qui contribuent à l'éducation civique des citoyens et qui surveillent et contrôlent les actions de l'État (Tocqueville, 1992, c1835). Cette conception de la société civile est très présente dans les travaux des années 1990 sur le rôle de la société civile dans les démocratisations africaines (Bratton, 1994; Harbeson et al., 1994; Mercer, 2002). La société civile en est même parfois venue à incarner tous les espoirs de démocratisation et de développement en Afrique.

The key hypothesis of this volume is that civil society is a hitherto missing key to sustained political reform, legitimate states and governments, improved governance, viable state-society and state-economy relationships and prevention of the kind of political decay that undermined new African governments a decade ago (Harbeson, 1994, pp.1-2).

La conséquence de cette compréhension du rôle de la société civile est que, depuis le début des années 1990 surtout, les efforts internationaux pour soutenir la démocratisation des pays en développement ont largement reposés sur des politiques volontaristes visant à soutenir une certaine catégorie de la société civile, soit la société civile organisée et civique « toquevillienne ». Les programmes de soutien à la société civile en Afrique ont ainsi surtout ciblé des organisations de plaidoyer (*advocacy groups*) en faveur d'intérêts « modernes », tels les droits de l'homme, l'émancipation des femmes, les droits civiques, l'éducation civique, l'environnement, etc., ou encore des organisations professionnelles ou syndicales. Le soutien international à la « société civile » a ainsi exclu d'emblée les associations informelles et celles qui étaient considérées « non-civiques », telles les associations ayant une base de *membership* ethniques ou religieuses. En ce qui concerne l'Afrique, cette conception de la société civile signifie que la très grande majorité de la vie associative africaine et toutes les protestations politiques « non-organisées » – qui constituent une part importante des protestations politiques en Afrique – sont exclues de la dite société civile (Kasfir, 1998b).

Direct participation by ethnic or religious social forces, however momentous for political decisions, is not part of [the Western notion of] civil society. Neopatrimonial relations to the state, that is the transactions through which loyalty is exchanged for material reward, are also excluded from civil society. Each of these factors – lack of organised protest, sectarian identities and the importance of state patronage – significantly shapes contemporary African politics. Given the overwhelming political importance of all three, it seems reasonable to suppose that the proportion of political issues presently settled through civil society interactions in contemporary African politics will be small, particularly in comparison with

the role played by civil society in high income Western democracies (Kasfir, 1998a, p.127).

Ce que soulève Kasfir est au cœur des critiques africaines des travaux africanistes sur la société civile, soit que ce concept, tel qu'il est généralement entendu, est historiquement lié aux trajectoires politiques *occidentales*, notamment au développement du capitalisme et à l'émergence de l'État moderne (légal-rationnel weberien). Or, si l'on considère que la société civile est le produit de trajectoires historiques singulières (occidentales), peut-on considérer qu'il puisse exister une société civile en Afrique « en l'absence des conditions qui assurent, dans les sociétés occidentales, la régulation de la tension entre intérêts individuels et bien commun : des règles du jeu politique institutionnalisées et intériorisées par les acteurs, une culture politique démocratique et intégrative, un sens partagé de la *res publica*, la dissociation de l'économique et du politique, l'individuation et la sécularisation, etc.? » (Otayek, 2002, pp.194-195). Cette question a fait l'objet de débats dans les milieux académiques africanistes. Si plusieurs chercheurs considèrent que rien ne s'oppose, *a priori*, à ce qu'une société civile existe dans des sociétés non-occidentales, d'autres doutent, au contraire, de la possibilité de l'existence d'une société civile en dehors du cadre sociopolitique occidental et considèrent que le concept de société civile est peu pertinent pour l'étude des sociétés africaines. Ainsi, pour Haubert (2000) :

l'existence d'une « société civile » suppose qu'il y ait au préalable, comme dans le monde occidental, une différenciation de la « société » par rapport à la « communauté » (de la *Gesellschaft* par rapport à la *Gemeinschaft*), c'est-à-dire la formation d'une « sphère privée » où des personnes individualisées ont la capacité de s'associer librement de diverses façons pour des objectifs relevant notamment du bien public. La question se pose donc de savoir s'il est possible d'appliquer ce concept à des ensembles socioculturels où cette

dissociation ne s'est pas encore opérée, ou seulement de façon très imparfaite, et où priment donc les allégeances traditionnelles à des communautés locales, ethniques ou religieuses, ou à des autorités qui les représentent (p.34).

Le scepticisme de certains théoriciens occidentaux quant à l'utilité du concept de société civile pour l'étude des sociétés africaines est largement fondé sur l'idée que l'existence d'une société civile nécessite, par définition, l'existence d'un État clairement différencié de la société. Ainsi, Haubert (2000) considère que « dans une grande mesure la société [africaine] pénètre l'État comme elle est pénétrée par lui [et qu'] une telle situation laisse peu de place à l'autonomie des acteurs sociaux et donc de la "société civile" » (p.36). C'est dans cette perspective aussi que Chabal et Daloz (1999) considèrent qu'il serait peu probable, voire impossible – en raison de l'imbrication des structures associatives africaines dans des structures lignagères fondées sur la coutume et des relations clientélistes dans lesquelles elles sont inscrites avec les institutions de l'État africain contemporain – de voir émerger en Afrique un espace public qui serait autonome à la fois par rapport à l'État et par rapport aux liens familiaux et communautaires. De la même façon, Badie (1992) avance que l'émergence d'une société civile est subordonnée à la satisfaction de trois conditions (qui ne sont pas, selon lui, remplies en Afrique) : une différenciation des sphères publiques et privées; une individuation des relations sociales et; la primauté des solidarités horizontales sur les allégeances verticales. Pour Haubert (2000) cependant, « Cela ne veut pas dire que des manifestations de contestation du pouvoir ne puissent pas se produire : elles sont au contraire nombreuses et parfois violentes » (p.37). Mais, pour lui, ces contestations ne s'inscrivent pas dans une remise en cause du pouvoir puisqu'elles ont « tendance à être suscitées par les aspirations d'incorporation au système [...], à être récupérées par les partis politiques ou par les organisations corporatistes plus ou moins directement liées à l'État et à être constamment submergées par les comportements

clientélistes » (Idem). Depuis le début des années 1990 cependant, plusieurs chercheurs ont remis en question les termes du débat sur la société civile africaine en critiquant la normativité des analyses en termes d'applicabilité du concept dans les sociétés africaines (Lewis, 2002; Makumbe, 1998; Obadare, 2004), ainsi que la validité des liens implicites établis entre société civile et démocratie (Compagnon, 2002; Karlström, 1999) et entre société civile et développement (Howell & Pearce, 2001; Hyden, 2001). Certains chercheurs ont aussi proposé de nouvelles pistes de recherche qui cherchent à dépasser l'institutionnalisme des travaux antérieurs.

Les critiques des théories africanistes de la société civile et les alternatives proposées

Pour Kasfir (1998a), plutôt que de chercher dans les sociétés africaines une société civile qui s'apparenterait aux sociétés civiles occidentales, c'est-à-dire une société civile organisée et civique, il conviendrait d'étudier la société civile « telle qu'elle existe réellement », c'est-à-dire les diverses formes d'opposition au pouvoir d'État et ce, même si celles-ci sont ethniques, religieuses ou davantage politiques que civiques. La même critique a été soulevée dans les années 1980 et 1990 par Bayart et al. (1992), ainsi que par les membres de la communauté épistémique participant des travaux de la revue *Politique africaine*. Ceux-ci ont alors développé l'approche des « modes populaires d'action politique » afin de rompre avec l'institutionnalisme dominant les études de l'État en Afrique pour s'intéresser plutôt aux formes non conventionnelles de participation politique. Cette approche visait à « saisir le jeu intime des relations entre les différents acteurs du système social, du point de vue des acteurs subordonnés plutôt que de celui du pouvoir » (Bayart, Mbembe, & Toulabor, 1992, p.10) et ce, afin d'être mieux en mesure de comprendre les processus complexes par lesquels gouvernants et gouvernés créent l'espace public. Les travaux de Monga (1996) sur la longue tradition de formes autochtones d'activisme et de résistance en Afrique (par la culture, les arts, l'organisation sociale, le

comportement individuel et collectif dans la sphère publique, etc.) s'inscrivent aussi dans ce courant de pensée. C'est dans une toute autre perspective, mais à partir d'une même critique du « réductionnisme » des théories de la société civile, que le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) créait en 1985 le *Réseau de travail sur les mouvements sociaux, les mutations sociales et les luttes pour la démocratie en Afrique*. Les chercheurs du *Réseau* considèrent en effet le discours dominant sur la société civile en Afrique comme étant éminemment normatif et comme s'inscrivant dans la continuité des approches évolutionnistes occidentales :

Amalgamant divers processus en cours en Afrique contemporaine, le discours sur la société civile ne masque-t-il pas la formulation nouvelle d'une idée ancienne, la théorie de la modernisation selon laquelle les problèmes résident dans le secteur traditionnel et le salut dans le secteur moderne? À cette différence près [...] que le refrain est cette fois-ci triomphalement moderniste puisqu'il ne laisse nul espace conceptuel au "traditionnel" » (Mamdani & Wamba-Dia-Wamba, 1997, p.45).

Les chercheurs du *Réseau* critiquent ainsi la compréhension dominante de la société civile comme le seul domaine des structures autonomes et organisées et défendent plutôt « une approche qui inclurait les activités spontanées et informelles » (Mamdani & Wamba-Dia-Wamba, 1997, pp.45-46). Ils défendent aussi une compréhension de la société civile qui, en termes de mouvements organisés, inclurait des mouvements sociaux qui ne s'opposent pas directement à l'État, mais « veulent simplement défendre et maintenir leur autonomie », tels les mouvements de femmes en Afrique (Ibid, p.46). Les chercheurs du *Réseau* critiquent par ailleurs l'assimilation implicite, dans les différentes approches théoriques, des mouvements sociaux à des mouvements populaires. Or, pour ces chercheurs, « la démocratie n'est pas seulement un "projet populaire" » (Ibid, p.47). Ces chercheurs ont par

ailleurs aussi choisi de ne pas faire de distinction entre mouvements sociaux et mouvements politiques puisque, pour eux, « Les mouvements sociaux peuvent recouvrir des initiatives non-gouvernementales et apolitiques, telles que les ONG, mais ils comprennent aussi des initiatives anti-gouvernementales et ouvertement politiques » (Ibid, p.48). C'est à partir de ces considérations que les chercheurs du *Réseau* ont retenu comme concept clé, plutôt que celui de société civile, celui de mouvement social. Ils ont cependant choisi de prendre pour point de départ non pas une ou l'autre des théories existantes des mouvements sociaux, mais plutôt les réalités empiriques des « mouvements oeuvrant à la transformation de l'Afrique » (Mamdani & Wamba-Dia-Wamba, 1997, p.43). C'est dans cette perspective que ces chercheurs ont commencé par étudier empiriquement des groupes et des activités qui leur paraissaient essentiels pour comprendre les luttes démocratiques dans leur contexte national et ont tiré de ces études une définition large des mouvements sociaux « comme cristallisation d'activités collectives, autonomes par rapport à l'État » (Ibid, p.49). Cette définition empirique a l'avantage de permettre d'inclure dans l'éventail des phénomènes étudiés des phénomènes aussi divers que, par exemple, la contribution à la démocratie du Parti communiste soudanais (Al-Gaddal, 1995), du mouvement islamiste fondamentaliste tunisien (Krichen, 1995) ou des mouvements d'entrepreneurs algériens (Liabes, 1995), ou encore le caractère de mouvement social d'une émeute spontanée dans le contexte de la crise politique tunisienne (Zghal, 1995). Les différents mouvements étudiés dans l'ouvrage collectif publié par le *Réseau* (Mamdani & Wamba-Dia-Wamba, 1995) apportent des éclairages sur les processus démocratiques africains que les travaux sur la société civile ne permettraient pas de révéler. En effet, les divers chapitres de cet ouvrage présentent des études de cas qui s'intéressent aux « forces sociales » qui participent de transformations politiques de fond en Afrique, que celles-ci soient « modernes » ou « traditionnelles », organisées ou non-organisées, politiques ou apolitiques. Par-delà les particularités des cas présentés, ce qui

ressort de l'ouvrage est une analyse empiriquement ancrée des dynamiques et des processus politiques africains dans les périodes étudiées. Le principal intérêt des travaux des chercheurs de ce réseau est par ailleurs d'avoir délaissé, par leur approche inductive, l'ensemble des présupposés normatifs sédimentés dans le concept de société civile pour prendre plutôt pour objet des mouvements qui leur apparaissent participer aux mutations des États africains. Faut-il, dans la suite des chercheurs du *Réseau*, délaisser les cadres d'analyse dominants au profit d'approches inductives et compréhensives de portée plus limitées? Les travaux issus de la sociologie des mouvements sociaux peuvent-ils, au contraire, apporter certains éclairages théoriques à l'analyse des mouvements africains?

Les approches issues de la sociologie des mouvements sociaux : quels éclairages pour l'analyse des mouvements africains ?

Les mouvements sociaux africains sont les grands absents de l'abondante littérature sociologique sur les mouvements sociaux.¹ Le modèle d'analyse dominant de la sociologie des mouvements sociaux, celui du processus politique (*political process*), est d'ailleurs mal adapté à l'analyse des mouvements africains. Néanmoins, certains développements théoriques récents, visant à rendre le modèle plus pertinent pour l'étude de mouvements non-occidentaux, méritent d'être soulignés. Cette section vise précisément à discuter de la capacité explicative du modèle d'analyse récemment développé par des figures importantes de la recherche sur les mouvements sociaux, soit le modèle des dynamiques contestataires (*Dynamics of contention*) et ce, en le comparant avec le modèle du processus politique (qui, incidemment, a été développé antérieurement par les mêmes chercheurs).

Le modèle du processus politique et ses critiques

Le modèle du processus politique peut être appréhendé comme étant issu d'une synthèse entre la théorie de la mobilisation des ressources (McCarthy & Zald, 1977) et celle de la structure des opportunités politiques (McAdam, 1982;

Tilly, 1978), ainsi que d'une tentative d'inclure les dimensions cognitives dans l'analyse par le biais de la notion de « cadres de mobilisation » (Snow & Benford, 1988). Ainsi, dans le modèle du processus politique, trois ensembles de facteurs sont considérés cruciaux pour expliquer l'émergence des mobilisations collectives, soit : 1) un contexte politique offrant des opportunités de mobilisation favorables; 2) l'existence préalable de réseaux sociaux et organisationnels permettant le recrutement, la diffusion de l'information et la mobilisation de membres; 3) le développement et la diffusion d'un discours mobilisateur par les leaders du mouvement (McAdam, McCarthy, & Zald, 1996).

Le modèle du processus politique est le cadre analytique qui est le plus souvent mobilisé par les sociologues s'intéressant aux mouvements sociaux et ce, en Occident et hors Occident (sauf en ce qui concerne le continent africain). Les travaux empiriques issus de ce modèle d'analyse ont permis d'identifier de nouveaux facteurs d'émergence qui n'étaient confinés ni à des variables socio-psychologiques (comme dans les théories du comportement collectif), ni à des déterminismes macro-historiques (comme dans les approches marxistes). L'utilisation de ce modèle a permis de démontrer que certaines configurations politiques (une ouverture des institutions politiques à la participation, une faible capacité étatique de répression, une instabilité des partis politiques, etc.) favorisent l'émergence de mouvements sociaux davantage que d'autres (McAdam, 1982; Rothman, 1993; Tilly, 1995). Ce modèle a aussi permis de démontrer que la disponibilité de certaines ressources et la présence de certaines configurations relationnelles favorisent davantage que d'autres la mobilisation (Deo, 2007; Diani & McAdam, 2003; Wiest, 2006). Enfin, ce modèle a permis de démontrer que certains discours, mobilisés de façon stratégique par les leaders des mouvements, favorisent la mobilisation davantage que d'autres (Snow,

¹D'excellentes synthèses de cette littérature ont été produites par Cefai (2007) et par Neveu (2002).

2002; Vargas, 1992). Les critiques du modèle du processus politique ne réfutent pas la validité de ces résultats de recherche, mais soulignent cependant que la recherche ne permet pas de démontrer que ces facteurs, même pris ensemble, constituent *nécessairement* les facteurs explicatifs centraux de l'émergence des mouvements sociaux. La principale critique des tenants du « courant culturel » de l'analyse des mouvements sociaux soulignent en effet que le modèle met une emphase démesurée sur les facteurs structurels au détriment des facteurs non-structurels d'émergence des mouvements.

Le courant culturel de l'analyse des mouvements sociaux est un courant théorique tirant en partie ses origines de la théorie des Nouveaux mouvements sociaux (NMS), soit le courant théorique dominant de l'étude des mouvements sociaux en Europe, particulièrement dans les années 1970. Dans ce courant, les « nouveaux » mouvements (mouvement des femmes, mouvements écologistes, régionalistes, étudiants, etc.) sont comparés aux « anciens » mouvements sociaux, soit les mouvements ouvriers. On parle ainsi de *nouvelles* formes d'organisation (plus décentralisées et autonomes); de *nouveaux* répertoires d'action (*sit-in*, grèves de la faim, occupation de locaux, etc.) qui constituent de *nouvelles* formes de résistance (de la contestation politique à la résistance culturelle et symbolique); de *nouvelles* valeurs (environnement, égalité, etc.); de *nouvelles* revendications (résistance au contrôle social plutôt que redistribution ou accès au pouvoir); de *nouveaux* rapports au politique (construction d'espaces d'autonomie par rapport au pouvoir politique plutôt que désir de détenir ce pouvoir); et de *nouveaux* acteurs (selon des principes identitaires plutôt que de catégories socioprofessionnelles ou de classe). Mais, par-delà la qualification de la « nouveauté » des mouvements, le courant théorique des NMS constitue surtout une critique forte du cadre d'analyse marxiste qui domine à l'époque la pensée sociologique européenne. Dans un cadre d'analyse marxiste en effet, les luttes sociales sont considérées comme les manifestations les plus visibles des contradictions objectives du système de domination capitaliste; on ne porte

donc attention, en termes de mouvements sociaux, qu'aux mouvements ouvriers. L'approche des NMS a donc permis de renouveler la pensée sociologique sur les mouvements sociaux en favorisant l'étude de mouvements non-ouvriers. Elle n'a cependant pas eu autant de succès en ce qui concerne l'étude des mouvements sociaux africains. Cela est sans doute dû en grande partie à une faible résonance en Afrique de certains des concepts centraux de la théorie, telles la notion de société post-industrielle ou encore la dichotomie entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux, qui ne trouvent pas d'équivalents africains. De même, si le courant de pensée marxiste – dans sa version dépendantiste – a eu une certaine influence sur les chercheurs africains, la notion de conflits de classes, elle, n'a jamais eu de réelle résonance en Afrique. Cela signifie-t-il pour autant que ce courant théorique est à rejeter en ce qui concerne les mouvements africains? Non. Les travaux de Touraine et des chercheurs qui ont été influencés par sa pensée méritent une lecture qui va au-delà des seuls éléments les plus datés de la théorie. Ainsi, le courant des NMS constitue une critique des approches déterministes qui, si elle était à l'époque dirigée vers les théories marxistes, pourrait tout aussi bien être adressée aux approches structuralistes contemporaines. Touraine disait ainsi : « Il faut rompre complètement avec la démarche, encore si fréquente, qui commence par décrire une situation objective, avant tout économique, avant d'en chercher les effets dans les conduites collectives, comme si l'action était un moyen au service d'intérêts "objectifs" » (Touraine, 1978, p.93). Sa conception de l'acteur social demeure tout aussi actuelle : « L'acteur n'est pas un nageur dans le fleuve de l'évolution; il n'est pas défini par le sens du courant qui l'entraîne; il l'est par les rapports sociaux dont il est un des termes » (Touraine, 1978, pp.83-84). Pour les chercheurs du courant des NMS, l'analyse ne devrait en effet pas être centrée sur les « situations objectives » envisagées dans une perspective évolutionniste et déterministe, mais plutôt sur les « acteurs historiques » et sur les « systèmes d'action historique » dans lesquels ces acteurs (de classe) s'affrontent dans un

« champ d'historicité » donné pour le contrôle des modèles culturels d'organisation et de gestion d'une société (Touraine, 1978, p.93). C'est là une des idées fortes de la pensée de Touraine, qui trouve par ailleurs des résonnances dans le courant culturel de l'analyse des mouvements sociaux (Johnston & Klandermans, 1995). Touraine (1978) disait aussi : « un mouvement social n'est pas le créateur d'une société plus moderne ou plus avancée que celle qu'il combat; il défend, dans un champ culturel et historique donné, une autre société. Il faut remplacer le thème du dépassement par celui de l'alternative » (pp.107-108). Les acteurs des luttes sociales sont alors appréhendés comme porteurs de contre-modèles culturels, d'alternatives aux modèles dominants (Melucci, 1996). Melucci est d'ailleurs un de ceux qui s'est beaucoup intéressé aux contre-modèles culturels, aux formes de domination cachées et à la nature décentralisée du pouvoir et de la résistance. Ses travaux mettent ainsi beaucoup l'emphase sur les formes de résistance culturelles ou symboliques de la vie quotidienne potentiellement à même d'ouvrir des brèches dans les structures de domination (Melucci, 1985). Pour ce chercheur en effet, les mouvements culturels qui luttent sur le terrain symbolique peuvent faire autant, sinon plus, pour rendre explicite les formes contemporaines de pouvoir que les mouvements politiques (Melucci, 1989). Ce que les travaux de Melucci et des autres chercheurs s'inscrivant dans le courant culturel de l'analyse des mouvements sociaux apportent de plus important à l'analyse des mouvements sociaux est une attention particulière au sens des mobilisations et à la construction des identités collectives. C'est d'ailleurs pour répondre aux importantes critiques qui étaient adressées par le courant culturel au modèle du processus politique (Goodwin & Jasper, 1999) que des chercheurs ayant fortement contribué au développement du modèle ont récemment proposé un modèle amélioré, celui des dynamiques contestataires.

Le modèle des dynamiques contestataires

Comparé au modèle du processus politique, le modèle des dynamiques contestataires (*Dynamics of contention*) permet d'élargir le

champ des phénomènes étudiés au-delà des divisions disciplinaires traditionnelles pour appréhender, non plus les seuls mouvements sociaux, mais un ensemble de phénomènes contestataires (révolutions, mouvements nationalistes, transitions démocratiques) ayant des similarités importantes avec les mouvements sociaux. Il ne s'agit pas pour ces chercheurs de tenter d'unifier les cadres d'analyse utilisés pour étudier ces phénomènes et de proposer une Grande Théorie des contestations politiques, mais plutôt de proposer un ensemble d'outils conceptuels permettant de rendre compte – et surtout, de comparer – des mécanismes et des processus similaires à l'intérieur d'épisodes contestataires datés et situés. Trois types de mécanismes sont identifiés : a) les mécanismes environnementaux, soit une transformation de la conjoncture politique, économique, sociale, etc.; b) les mécanismes cognitifs, soit une transformation des représentations des contestataires; c) les mécanismes relationnels, soit une transformation des relations entre individus, groupes ou réseaux. Quant aux processus, il s'agit des différentes combinaisons de mécanismes (la démocratisation est, par exemple, considérée comme un processus combinant plusieurs mécanismes). On retrouve ici une version améliorée des trois dimensions du modèle du processus politique, mais le nouveau modèle permet cependant de porter l'attention du chercheur non seulement sur les organisations de mouvement social et sur les facteurs de causalité de leur mobilisation, mais sur l'ensemble de ce qui se passe dans la séquence temporelle qui constitue des épisodes contestataires. Bref, ce modèle permet de passer d'une vision institutionnaliste et relativement statique de la contestation politique à une vision davantage dynamique et relationnelle.

Il ne s'agit plus, comme le fait le « modèle classique », d'étudier les différentes variables – opportunités, structures sociales et organisations, répertoires de l'action collective ou « cadrages » – pertinentes pour l'explication de l'émergence d'un mouvement social singulier mais,

comme on vient de le voir, d'introduire une dimension événementielle en se penchant sur le développement d'un épisode contestataire au cours duquel différents mécanismes interagissent pour donner sa dynamique propre au processus (Mathieu, 2004, p.569, emphases dans le texte).

Le modèle des dynamiques contestataires cherche donc à développer et à affiner les outils analytiques permettant d'étudier et de comparer les épisodes contestataires de divers pays et, de ce fait, d'identifier des variables qui, malgré les variétés des trajectoires historiques des différents pays et les variations des facteurs conjoncturels, peuvent servir de fondement à l'analyse comparative. Il s'agit d'une approche qui, si elle demeure largement structuraliste, abandonne à tout le moins l'ambition de développer une Grande Théorie des mouvements sociaux en invitant les chercheurs à abandonner la comparaison de sociétés et de mouvements disparates à partir de concepts universaux pour plutôt comparer l'articulation et la structuration de mécanismes et de processus « comparables » dans des épisodes « similaires ». Le modèle des dynamiques contestataires propose par ailleurs un modèle explicatif dynamique où les mobilisations sont considérées comme étant le résultat de processus dynamiques et interactifs d'attribution d'opportunités et de menaces à des transformations globales (mécanismes environnementaux et mécanismes cognitifs) qui donnent lieu à des processus d'appropriation sociale (mécanismes relationnels) et à des actions collectives innovatrices (formes d'action collective utilisées par les militants en fonction des mécanismes précédents et des interactions entre les opposants et les membres du régime).

Les travaux empiriques découlant de cette approche sont encore peu nombreux, mais ceux qui sont présentés par McAdam, Tarrow et Tilly (2001) dans leur ouvrage démontrent l'intérêt d'une telle approche pour enrichir la compréhension des dynamiques de la contestation politique, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Cette approche

permet en effet d'identifier des variables récurrentes à partir de l'étude empirique d'un ensemble d'actions contestataires (et non des seuls mouvements sociaux organisés) dans des espaces-temps donnés, ce qui semble permettre une appréhension moins normative des réalités sociales et politiques africaines. L'Afrique demeure cependant, dans l'ouvrage de McAdam, Tarrow et Tilly, le parent pauvre des régions géographiques étudiées avec un seul cas étudié, soit la révolution Mau-Mau au Kenya dans les années 1970.

Discussion

Faut-il, dans la suite de McAdam et al. (2001), chercher à améliorer le modèle d'analyse du processus politique afin de l'adapter à l'étude des mouvements africains? Faut-il plutôt, dans la suite de Mamdani et Wamba-dia-Wamba (1995), rejeter les modèles explicatifs existants au profit d'approches inductives et compréhensives? Plutôt que de prendre position pour l'une ou l'autre de ces approches, nous suggérons qu'une des pistes de recherche les plus heuristiques peut être trouvée au point de jonction de celles-ci, ce qui suggère de porter attention davantage aux points de convergence de ces approches qu'aux points de divergence. Un des points de convergence importants que l'analyse des différents courants critiques présentés dans ce texte a permis d'identifier est le déplacement de la focale d'analyse des organisations aux épisodes contestataires.

Là où les critiques occidentales et africaines convergent le plus visiblement est en effet dans leur critique du biais organisationnel des approches dominantes. Ainsi, les propositions McAdam et al. (2001) et de Mamdani et Wamba-dia-Wamba (1995) prônent toutes deux une focale d'analyse qui n'est plus centrée sur des organisations et sur leurs réponses à des transformations structurelles, mais sur ce que les premiers appellent les « actions collectives contestataires » et les seconds les « mouvements oeuvrant à la transformation de l'Afrique ». Dans les deux cas, il ne s'agit alors pas d'analyser des phénomènes comme s'ils étaient situés hors du temps et de l'espace social, mais plutôt de les observer comme des phénomènes « situés » dans des épisodes contestataires

particuliers. Ainsi, lorsque McAdam et al. (2001) ou Mamdani et Wamba-dia-Wamba (1995) retiennent d'étudier des phénomènes de mobilisation collective situés dans le cadre plus large d'épisodes de démocratisation, ils posent non seulement la question de la dynamique d'émergence de mouvements singuliers dans ces épisodes, mais ouvrent aussi la porte à des questions touchant les interrelations et les interactions entre les différents mouvements – et contre-mouvements – participant de la mobilisation à l'intérieur de ces épisodes contestataires. Prendre des épisodes comme focale d'analyse implique en effet de retenir pour point de départ de la recherche, plutôt qu'une ou des organisations de mouvement social particuliers, un enjeu conflictuel majeur autour duquel divers mouvements sociaux et contre-mouvements pourront être identifiés et analysés. Un tel changement de focale a plusieurs impacts sur la recherche.

Il permet d'abord de sortir de certaines des impasses des théories des mouvements sociaux en ce qui concerne les mouvements africains. En effet, un des impacts les plus évidents de ce changement de focale est qu'il permet de dépasser le biais organisationnel et le structuralisme du modèle dominant d'analyse des mouvements sociaux. Une focale d'analyse prenant des épisodes contestataires comme point d'entrée porte en effet le regard du chercheur moins sur les déterminants structurels de l'émergence de mouvements organisés donnés que sur la dynamique des conflits sociaux dans ces épisodes. Une telle focale d'analyse a donc pour conséquence de (re)mettre les acteurs sociaux, leurs interactions et leur interrelations au cœur de l'analyse.

Déplacer la focale d'analyse des organisations aux épisodes contestataires permet aussi de sortir des impasses des théories de la société civile en faisant de la société civile africaine une question empirique et non une question théorique. Il ne s'agit en effet plus d'étudier des organisations qu'on aura d'abord jugé faire effectivement partie de la société civile dans sa conceptualisation occidentalocentrée, mais plutôt d'étudier les mobilisations collectives, y compris celles qui seraient, selon les standards

libéraux, considérées « inciviles », qui s'articulent autour d'un enjeu particulier dans un espace-temps donné. Prendre au sérieux l'appel au déplacement de la focale d'analyse implique en effet, dans une perspective ayant des atomes crochus avec celle de plusieurs auteurs afrocentriques (Asante, 1992; Mamdani, 2004; Mazama, 2003), le développement d'un programme de recherche qui viserait à refonder la compréhension scientifique des mouvements sociaux et de la société civile africaine sur de nouvelles bases qui ne seraient fondées ni sur des catégories et des concepts basés un « ordre épistémologique occidental » (Mudimbe, 1988), ni sur des référents culturalistes à saveur essentialiste opposant le « moderne » au « traditionnel ».

Par ailleurs, outre la valeur absolue des travaux empiriques qu'impliquent un tel programme de recherche en ce qui concerne les connaissances scientifiques sur les dynamiques sociales africaines, ces travaux ont aussi le potentiel de renouveler la réflexion sur les modèles d'analyse généraux des mouvements sociaux et de la société civile. En effet, les critiques du modèle dominant qui sont issues du courant culturel de l'analyse des mouvements sociaux ne sont toujours pas parvenues à proposer un modèle concurrent à celui-ci. De même, les critiques des théories de la société civile ont jusqu'à présent surtout proposé de substituer aux approches déductives des approches inductives et compréhensives.

Et si les pistes de renouvellement théorique les plus prometteuses se trouvaient dans l'étude de mouvements sociaux pour lesquels les modèles « universels » ont une capacité explicative faible ? Et si l'étude des mouvements sociaux africains permettait de renouveler les fondements théoriques de la recherche sur les mouvements sociaux et la société civile ?

Bibliographie

- Ake, C. (1978). *Revolutionary Pressures in Africa*, London: Zed Press.
- Al-Gaddal, M. S. (1995). «The Sudanese Communist Party and Liberal Democracy: 1946-69». Dans Mamdani, M. & E. Wamba-Dia-Wamba (Dir.), *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar: Codesria, pp.69-98.
- Amin, S. (1973). *Neocolonialism in West Africa*, Londres: Penguin.
- Asante, M. K. (1992). *Kemet, afrocentricity and knowledge*, Trenton, NJ: Africa World Press.
- Azoulay, G. (2002). «Une histoire du concept de développement: l'émergence de paradigmes compétitifs». Dans *Les théories du développement: du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, pp.27-44.
- Badie, B. (1992). *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris: Fayard.
- Bayart, J.-F., Mbembe, A., & Toulabor, C. (1992). *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris: Karthala.
- Bratton, M. (1994). *Civil Society and Political Transition in Africa*, Institute for Development Research, IDR Reports, vol.11, no.6,
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*, Paris: La Découverte.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*, Paris: Economica.
- Chaliand, G. (1977). *Revolution in the Third World : Myths and Prospects*, New York: Viking Press.
- Cohen, J. L., & Arato, A. (1992). *Civil Society and Political Theory*, Cambridge & London: MIT Press.
- Coleman, J. S. (1994). *Nationalism and Development in Africa : Selected Essays*, Berkeley: University of California Press.
- Compagnon, D. (2002). «Le rôle de la société civile dans l'émergence d'une opposition démocratique : le cas du Zimbabwe», *Revue internationale de politique comparée*, vol.9, no.2, pp.261-275.
- Deo, N. (2007). *An Organizational Theory of Social Movement Success in a Transnational Context*. Yale University, New Haven.
- Develtere, P. (1998). *Économie sociale et développement. Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Paris & Bruxelles: De Boeck & Larcier s.a.
- Diani, M., & McAdam, D. (2003). *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, UK: Oxford University Press.
- Diop, M.-C., & Benoist, J. (Eds.). (2007). *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*. Dakar & Paris: Crepos & Karthala.
- Diouf, M. (1997). «Mouvements sociaux et démocratie, perspectives africaines». Dans GEMDEV (Dir.), *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris: Karthala, pp.195-199.
- Fall, A. S., & Diouf, M. (2000). «La société civile en Afrique de l'Ouest: configurations et défis», *Économie et Solidarités*, vol.31, no.2, pp.82-109.
- Fall, A. S., & Favreau, L. (Eds.). (2007). *L'Afrique qui se refait. Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Goodwin, J., & Jasper, J. M. (1999). «Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process

- Theory», *Sociological Forum*, vol.14, no.1, pp.27-54.
- Gyimah-Boadi, E. (1994). «Associational Life, Civil Society, and Democratization in Ghana». Dans Harbeson, J. W., D. Rothchild & N. Chazan (Dir.), *Civil Society and the State in Africa*, Boulder & London: Lynne Rienner, pp.125-148.
- Harbeson, J. W. (1994). «Civil Society and Political Renaissance in Africa». Dans Harbeson, J. W., D. Rothchild & N. Chazan (Dir.), *Civil Society and the State in Africa*, Boulder & London: Lynne Rienner, pp.1-29.
- Harbeson, J. W., Rothchild, D., & Chazan, N. (1994). *Civil Society and the State in Africa*, Boulder & London: Lynne Rienner.
- Haubert, M. (2000). «L'idéologie de la société civile». Dans Haubert, M. & P.-P. Rey (Dir.), *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*, Paris: Karthala, pp.13-86.
- Howell, J., & Pearce, J. (2001). *Civil Society and Development. A critical exploration*, Boulder, Colorado & London, UK: Lynne Rienner Publishers.
- Hyden, G. (2001). «The Social Capital Crash in the Periphery: An Analysis of the Current Predicament in Sub-Saharan Africa», *Journal of Socio-Economics*, vol.30, no.2, pp.161-163.
- Jacob, J.-P., & Lavigne Delville, P. (Eds.). (1994). *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*. Paris: Karthala.
- Johnston, H., & Klandermans, B. (1995). *Social Movements and Culture*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Karlström, M. (1999). «Civil Society and Its Presuppositions: Lessons from Uganda». Dans Comaroff, J. & J. Comaroff (Dir.), *Civil Society and the Political Imagination in Africa. Critical Perspectives*, Chicago & London: University of Chicago Press, pp.104-123.
- Kasfir, N. (1998a). «Civil Society, the State and Democracy in Africa». Dans Kasfir, N. (Dir.), *Civil Society and Democracy in Africa. Critical Perspectives*, London & Portland: Frank Cass, pp.123-149.
- Kasfir, N. (1998b). «The Conventional Notion of Civil Society». Dans Kasfir, N. (Dir.), *Civil Society and Democracy in Africa. Critical Perspectives*, London & Portland: Frank Cass, pp.1-20.
- Krichen, Z. (1995). «The Islamic Fundamentalist Movement in Tunisia, 1970-90: History and Language». Dans Mamdani, M. & E. Wamba-Dia-Wamba (Dir.), *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar: Codesria, pp.544-601.
- Lecomte, B. (2008). «Les trois étapes de la construction d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest». Dans Devèze, J.-C. (Dir.), *Défis agricoles africains*, Paris: Karthala, pp.119-135.
- Lewis, D. (2002). «Civil Society in African Contexts: Reflections on the Usefulness of a Concept», *Development and Change*, vol.33, no.4, pp.569-586.
- Liabes, D. (1995). «Entrepreneurs, Privatisation and Liberalisation : The Pro-Democracy Movement in Algeria». Dans Mamdani, M. & E. Wamba-Dia-Wamba (Dir.), *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar: Codesria, pp.196-244.
- Makumbe, J. M. (1998). «Is There a Civil Society in Africa?», *International Affairs*, vol.74, no.2, pp.305-317.
- Mamdani, M. (1976). *Politics and Class Formation in Uganda*, New York: Monthly Review Press.
- Mamdani, M. (2004). *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris & Amsterdam: Karthala & Sefis.

- Mamdani, M., & Wamba-Dia-Wamba, E. (1997). «Mouvements sociaux et démocratie en Afrique». Dans GEMDEV (Dir.), *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris: Karthala, pp.41-76.
- Mamdani, M., & Wamba-Dia-Wamba, E. (Eds.). (1995). *African Studies in Social Movements and Democracy*. Dakar: Codesria.
- Mathieu, L. (2004). «Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, vol.45, no.3, pp.561-580.
- Mazama, A. (2003). *L'impératif afrocentrique*, Paris: Menaibuc.
- McAdam, D. (1982). *Political Process and the Development of Black Insurgency: 1930-1970*, Chicago: University of Chicago Press.
- McAdam, D., McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (Eds.). (1996). *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framing*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McAdam, D., Tarrow, S., & Tilly, C. (Eds.). (2001). *Dynamics of Contention*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (1977). «Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory», *American Journal of Sociology*, vol.82, no.6, pp.1212-1241.
- Melucci, A. (1985). «The Symbolic Challenge of Contemporary Movements», *Social Research*, vol.52, pp.789-816.
- Melucci, A. (1989). *Nomads of the Present*, Philadelphia: Temple University Press.
- Melucci, A. (1996). *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Mercer, C. (2002). «NGOs, Civil Society and Democratization: A Critical Review of the Literature», *Progress in Development Studies*, vol.2, no.1, pp.5-22.
- Mercoiret, M.-R. (2006). «Les organisations paysannes et les politiques agricoles», *Afrique contemporaine*, no.217, pp.135-157.
- Monga, C. (1996). *The Anthropology of Anger. Civil Society and Democracy in Africa*, Boulder & Londres: Lynne Rienner.
- Mudimbe, V. Y. (1988). *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington & Indianapolis: Indiana University Press.
- Mustapha, A. R. (2006). «Repenser la science politique africaniste», *Bulletin du Codesria*, no.3-4, pp.4-11.
- Neveu, É. (2002). *Sociologie des mouvements sociaux*, 3e édition ed., Paris: La Découverte & Syros.
- Obadare, E. (2004). «The Alternative Genealogy of Civil Society and Its Implication for Africa: Notes for Further Research», *Afrique et Développement*, vol.XXIX, no.4, pp.1-18.
- Onana, J. (2007). «L'explication politique africaniste et l'histoire: à propos de "l'historicité" des sociétés africaines», *Social Science Information*, vol.46, no.2, pp.273-303.
- Otayek, R. (2002). «"Vu d'Afrique". Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré», *Revue internationale de politique comparée*, vol.9, no.2, pp.193-212.
- Pesche, D. (2007). «Dynamique d'organisation des ruraux et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques en Afrique subsaharienne». Dans Boussard, J.-M. & H. Delorme (Dir.), *La régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*,

- Paris: L'Harmattan, pp.229-243.
- Prod'homme, J.-P. (1995). «Organisations paysannes et professionnalisation de l'agriculture en Afrique noire». Dans Haubert, M. (Dir.), *Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers Monde?*, Paris: Publications de la Sorbonne, pp.197-214.
- Resnick, D., & Birner, R. (2008). *Agricultural Strategy Development in West Africa. The False Promise of Participation?*, International Food Policy Research Institute, Discussion Paper 00844.
- Rivkin, A. (1969). *Nation-building in Africa: Problems and Prospects*, New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press.
- Rodney, W. (1972). *How Europe Underdeveloped Africa*, Dar es Salaam: Tanzania Publishing House.
- Rothman, F. D. (1993). *Political Process and Peasant Opposition to Large Hydroelectric Dams: The Case of the Rio Uruguai Movement in Southern Brazil, 1979 to 1992*. University of Wisconsin, Madison.
- Snow, D. A. (2002). «Analyse de cadres et mouvements sociaux». Dans Cefaï, D. & D. Trom (Dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris: Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, pp.27-49.
- Snow, D. A., & Benford, R. D. (1988). «Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization». Dans Klandermans, B., H. Kriesi & S. Tarrow (Dir.), *From Structure to Action: Comparing Social Movement Participation across Cultures*, Greenwich, CT: JAI Press, pp.197-218.
- Tilly, C. (1978). *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass.: Addison-Wesley.
- Tilly, C. (1995). «To Explain Political Processes», *The American Journal of Sociology*, vol.100, no.6, pp.1594-1610.
- Tocqueville, A. d. (1992, c1835). *De la démocratie en Amérique Tome 1*, Édition électronique réalisée par Les Classiques des sciences sociales, Université du Québec à Chicoutimi ed., Paris: Les Éditions Gallimard.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*, Paris: Seuil.
- Tshiyembe, M. (1998). «La science politique africaniste et le statut théorique de l'État africain : un bilan négatif», *Politique africaine*, no.71, pp.109-132.
- Vargas, M. A. (1992). *Underground Hurricane: Peasant Ideology and Sociocultural Transformations in Two Dominican Villages*. University of Florida, Gainesville.
- Wiest, D. (2006). *Institutional Contexts and the Geography of Collaboration in Transnational Social Movement Organizations, 1980-2000*. State University of New York, Stony Brook.
- Young, C. (1994). «In Search of Civil Society». Dans Harbeson, J. W., D. Rothchild & N. Chazan (Dir.), *Civil Society and the State in Africa*, Boulder & London: Lynne Rienner, pp.33-50.
- Zghal, A. (1995). «The "Bread Riot" and the Crisis of the One-Party System in Tunisia». Dans Mamdani, M. & E. Wamba-Dia-Wamba (Dir.), *African Studies in Social Movements and Democracy*, Dakar: Codesria, pp.99-133.